

5 Vue d'ensemble des stations forestières particulières

Les stations forestières particulières sont des types de stations qui ne sont pas déterminés par les facteurs habituels que sont le climat général, l'acidité du sol (disponibilité des

éléments nutritifs), ainsi que l'humidité moyenne du sol. Les facteurs en question sont notamment les éboulis non stabilisés et les conditions propres aux marais.

A. Gros blocs, éboulis

Tous les types de stations présentant des accumulations de pierres ou des blocs non fixés (éboulis actifs). On n'y trouve que peu de terre fine, des interstices sont généralement visibles entre les blocs. Ces stations sont typiquement

localisées dans la zone d'atterrissement d'éboulis. Les zones de transit d'éboulis, plus riches en terre fine et contenant très peu de matériel déposé, voire aucun, ne sont pas considérées comme stations particulières.

A.1 Pentes d'éboulis actifs avec matériel plus ou moins fin, forêts feuillues: elles sont en général situées directement au-dessous de parois rocheuses abruptes.

L'éboulis est fin et alimenté continuellement par du nouveau matériel; les pierres ne sont pratiquement pas moussues; leur diamètre ne dépasse en principe pas 30 cm.

A.1.1 Etages montagnard supérieur, haut-montagnard et subalpin. Erable sycomore, orme de montagne ou alisier blanc dominants (à l'étage montagnard supérieur aussi le frêne).

A.1.1.1 Stations fraîches

Lieux ombragés, air humide: la végétation ressemble à des mégaphorbiées (mégaphorbiaies); fréquents aussi dans les petits couloirs d'avalanches régulièrement actifs. Hauteur max. du peuplement: 15 à 25 m **24* Erablaie à Orme**, régions J, 1, 2, 4, 5.

A.1.1.2 Stations chaudes et sèches, Alpes du Nord

Pentes sèches d'éboulis calcaires très ensoleillées; la couverture végétale n'est que partiellement développée et semble en général plutôt rare. Taches de végétation étendues avec par endroits des éboulis apparents très secs. Hauteur max. du peuplement: 10 à 15 m **23 Erablaie à Alisier**, régions J, M, 1, 2.

A.1.1.3 Stations chaudes et très sèches, Alpes du Sud

Etage collinéen à haut-montagnard. Peuplements mélangés riches en alisiers blancs, avec frêne et érable sycomore. Eboulis calcaires fins, stabilisés; versants secs, ensoleillés et chauds, souvent sur schistes lustrés. La végétation contient des indicateurs de sécheresse, de sécheresse extrême, d'alcalinité et des espèces de conditions moyennes. Hauteur maximale du peuplement 5 à 10 m **23* Forêt d'alisiers à Noisetier**, régions 4, 5a.

A.1.2 Etages collinéen, submontagnard et montagnard inférieur. Forêts feuillues mélangées avec tilleul, frêne, érable sycomore et érable plane

A.1.2.1 Stations moyennes, Alpes du Nord

La végétation contient de nombreuses espèces indicatrices de conditions moyennes et d'alcalinité (bases). Hauteur max. du peuplement: 25 à 35 m **25 Tillaie à Aspérule de Turin**, région M, 1.

A.1.2.2 Stations moyennes, Alpes du Sud

Nombreuses espèces indicatrices de conditions moyennes et d'alcalinité (bases). Hauteur max. du peuplement: 20 à 30 m **25B Tillaie insubrienne à Aspérule de Turin**, région: 5.

A.1.2.3 Stations sèches, Alpes du Nord

En plus, espèces indicatrices de sécheresse. Hauteur max. du peuplement 15 à 25 m **25* Tillaie à Erable**, régions: J, M, 1.

A.1.2.4 Stations sèches, Alpes du Sud

En plus, espèces indicatrices de sécheresse. Hauteur max. du peuplement 20 à 25 m **25A-34mA Chênaies à Châtaigner avec Tilleul et Merisier sur substrat acide** (voir forêts feuillues de l'étage collinéen, région: 5).

A.1.2.5 Stations chaudes et très sèches, Alpes du Sud

Etage collinéen à haut-montagnard. Peuplements mélangés riches en alisiers blancs, avec frêne et érable sycomore. Eboulis calcaires fins, stabilisés; versants secs, ensoleillés et chauds, souvent sur schistes lustrés. La végétation contient des indicateurs de sécheresse, de sécheresse extrême, d'alcalinité et des espèces de conditions moyennes. Hauteur maximale du peuplement 5 à 10 m: **23* Forêt d'alisiers à Noisetier**, régions 4, 5a.

A.1.2.6 Eboulis grossiers, frais

Etage submontagnard, montagnard inférieur et montagnard supérieur. Erable sycomore et autres feuillus précieux dominants. Nombreuses mousses et fougères indicatrices de calcaire. Pas de couche d'humus brut avec myrtille. Hauteur max. du peuplement 18 à 28 m: **22 Erablaie à Langue-de-Cerf typique**, régions J, M, 1, 5.

A.1.2.7 Eboulis calcaires fins, humides, frais

Etages submontagnard et montagnard inférieur. Erablaie, souvent avec frêne et tilleul à grandes feuilles. Espèces indicatrices de calcaire et de bases, ainsi que d'humidité. Espèces typiques: corydale à tubercule creux (*Corydalis cava*), nivéole du printemps (*Leucojum vernum*) et ail des ours (*Allium ursinum*). Hauteur maximal du peuplement: 30 à 35 m: **22C Erablaie à Corydale**, régions J, M, 1, 2a.

A.2 Blocs stabilisés, éboulis plus ou moins grossiers peu actifs

Les éboulis et les blocs ne sont pas dus principalement à des apports continuels de matériaux, mais plutôt à des dépôts de matériaux consécutifs à des éboulements (événements à caractère plutôt uniques remontant à une date plus ou moins éloignée). En principe, présence d'un réseau d'interstices entre les blocs. Dans les forêts «adultes», les blocs sont recouverts de mousses.

A.2.1 Etages montagnard supérieur, haut-montagnard et subalpin, rarement aussi montagnard inférieur. Forêts de conifères

A.2.1.1 Pentcs sèches d'éboulis plus ou moins chaudes, roches siliceuses: avec faible circulation de courants d'air froid à l'intérieur et peu de matériaux organiques sur les blocs

Pentes d'éboulis de l'étage haut-montagnard: les blocs sont couverts d'une couche de mousses continue, sans qu'une couche organique importante ne tende toutefois à se développer. La strate herbacée, si elle est présente, n'est que très peu développée et en général pauvre en espèces. Les peuplements sont habituellement productifs et peu structurés. Hauteur max. du peuplement: 30 à 35 m **47H Pessière à Hypne cyprès**, régions 1 (uniquement vallée de la Reuss uranaise), 2, 3, 4.

A.2.1.2 Pentcs d'éboulis à caractère frais avec circulation sensible de courants d'air froid. Les blocs sont en principe complètement recouverts d'une forte couche organique. L'aspect général est caractérisé par une couverture de mousses la plupart du temps ininterrompue. Des buissons nains et par endroits des fougères s'installent sur les blocs

A.2.1.2.1 Pentcs d'éboulis pierreux, surtout dans la partie océanique, souvent sur du matériel riche en calcaire

Les mousses, les fougères, les arbustes et les buissons nains dominent sur les blocs, alors qu'entre les blocs, les espèces de mégaphorbiées et des plantes indicatrices de fraîcheur

dominant. Peuplements riches en sapins et faiblement structurés. Hauteur max. du peuplement: 25 à 35 m **48 Pessière-sapinière à Asplénium sur gros blocs**, régions J, M, 1, 2, 4.

A.2.1.2.2 **Pentes d'éboulis pierreux dans les Alpes du Sud, sur matériel acide**

La végétation sur gros blocs est dominée par les fougères, les mousses et la calamagrostide velue. Peuplements riches en sapins et faiblement structurés. Hauteur max. du peuplement: 25 à 35 m **47D Pessière-sapinière à Calamagrostide velue riche en fougères** (voir pessières-sapinières de l'étage haut-montagnard), régions 4, 5a.

A.2.1.2.3 **Pentes d'éboulis pierreux de l'étage subalpin; station extrêmement froide, caractérisée aussi entre les blocs par un tapis de mousses continu ; les plantes herbacées reculent**

On ne trouve pratiquement pas de microstations avec de la terre fine. A proximité des courants d'air froid, cette unité peut pénétrer profondément dans les étages haut-montagnard ou montagnard supérieur. Les peuplements d'épicéas sont peu productifs et étagés. La présence de petits collectifs (troches) ou d'arbres isolés à longue couronne est typique. Les microstations hostiles à la colonisation par la forêt sont aussi nombreuses aux altitudes les plus basses. Hauteur max. du peuplement: 10 à 25 m **57BI Pessière à Homogyme typique, var. à gros blocs** 1, 2, 3, 4.

A.2.2 **Etages submontagnard, montagnard inférieur et supérieur**

Dominance de l'érable sycomore et autres feuillus précieux; nombreuses mousses et fougères indicatrices de calcaire. Pas de couche d'humus brut avec myrtilles. Hauteur max. du peuplement 18 à 28 m **22 Erablaie à Langue-de-Cerf typique**, régions J, M, 1, 5.

B. Forêts marécageuses

Peuplements sur terrain plus ou moins horizontal, en général aux abords de hauts-marais ou de formations végétales semblables: les espaces racinaires principal et secondaire

se trouvent tous deux dans un substrat purement organique (tourbe).

B.1 Peuplements de pins de montagne

Le sol s'assèche parfois partiellement, malgré les caractéristiques du marais; il n'est alimenté en eau que directement par les précipitations. L'épicéa ne peut pas s'établir. Hauteur max. du peuplement: 4 à 10 m **71 Pineraie de montagne à Sphaigne**, régions J, M, 1, (2, 3, 4)

B.2 Peuplement avec forte proportion d'épicéas

En bordure de la partie tourbeuse, localisée plus bas, la station s'assèche moins fortement que la Pineraie de montagne à Sphaigne voisine; elle est encore reliée à la nappe phréatique. Hauteur max. du peuplement: 15 à 25 m **56 Pessière à Sphaigne typique**, régions J, M, 1, (2, 3, 4).

Les stations forestières situées sur des pentes abruptes sujettes à des glissements superficiels sont présentées dans le

chapitre 7 «Ecogrammes des écorégions et des étages altitudinaux».